LES ARRETES SECHERESSE EN COURS SUR LE TERRITOIRE

07-2026-11-04-00006 du 4 novembre 2026

Les niveaux de restriction

- **ALERTE** pour **toutes les ressources** du bassiu du **Doux** ET toutes les communes alimentées par le Rhône situées sur ces bassins (cf. carte).
- **VIGILANCE** pour toutes les ressources du bassin de l'Eyrieux ET toutes les communes alimentées par le Rhône situées sur ces bassins (cf. carte).

Ressources en eau concernées

Passage d'un niveau de resctriction à un autre lorsque le débit est :
- 5j consécutifs en-dessous d'un seuil
- 10 j consécutifs au-dessus d'un seuil

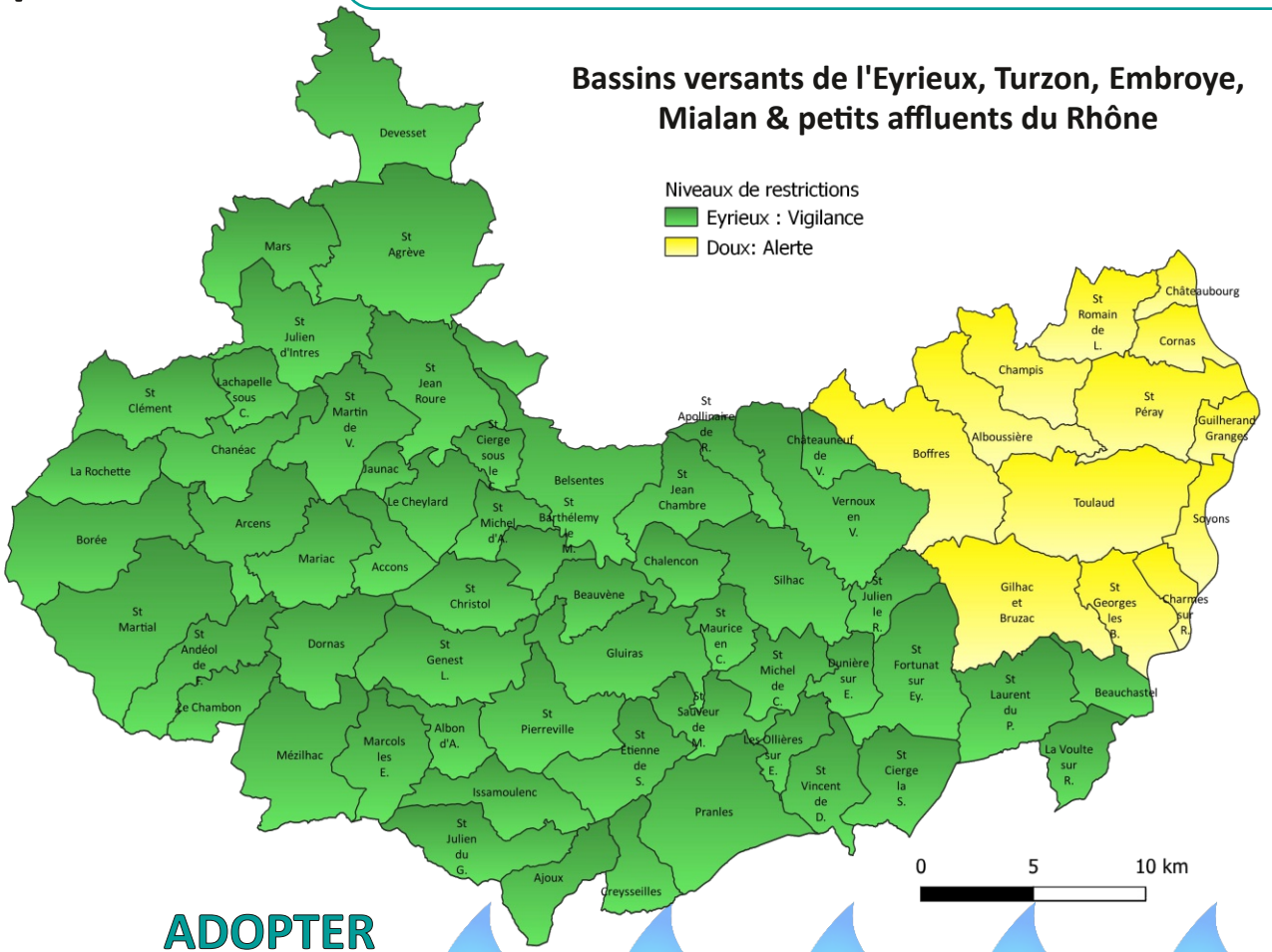
- Le réseau d'eau potable
- Les sources, forages, captages
- Les rivières, les ruisseaux et leurs affluents, sauf Eyrieux aval*
- Les retenues sur cours d'eau, en dérivation de cours d'eau ou alimentés par une source, forage...

Ne sont pas concernés : les stockages d'eau de pluie, retenues collinaires à remplissage uniquement pluvial et avec déconnexion estivale

*Cas particulier de la rivière Eyrieux à l'aval du barrage des Collanges : destockage destiné **UNIQUEMENT A UN USAGE PROFESSIONNEL AGRICOLE ET NON AUX PARTICULIERS**

LES RESTRICTIONS EN VIGUEUR :
particuliers, collectivités, ASA domestiques

	ALERTE
Prélèvement direct en rivière	Autorisé
Pelouse, rond point, espace vert, jardin d'agément	Autorisé de 20h à 9h les lundis, mercredis et vendredis
Jardin potager	Autorisé entre 18h & 11h
Espace sportif	Autorisé de 18h à 11h
SPA & Piscine privée (unifamiliale)	**INTERDIT** sauf 1er remplissage des piscines neuves dont le chantier a débuté avant les 1ères restrictions. Remise à niveau autorisé de 20h à 9h
Piscine publique/privée collective (plurifamiliales)	Autorisé
Jeu d'eau	**INTERDIT** sauf si eau recyclée ou pour des raisons de santé publique
Lavage voirie, toiture, façade...	**INTERDIT** sauf si réalisé par une collectivité ou entreprise professionnelle
Lavage des voitures	**INTERDIT** à domicile sauf dans les stations de lavages professionnelles recyclant l'eau
Canal, plan d'eau, béalière	**INTERDIT** s'il n'y a pas de règlement d'eau approuvé par le préfet
Fontaine à circuit ouvert	**INTERDIT**



ADOPTER LES BONS GESTES

